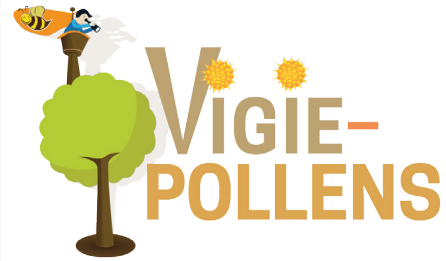


12

questions à

Cédric Bonnet Observateur Vigie-Pollens



Monsieur Bonnet, avant de commencer, pouvez-vous nous dire quel est votre métier ?

Je travaille à la Communauté Urbaine de Dunkerque. Je suis agent d'accueil et de valorisation du patrimoine naturel. Mes fonctions se divisent en plusieurs parties : une partie éco-garde, en pleine saison, de mai à septembre durant laquelle je fais principalement du gardiennage au niveau du Bois des Forts et du lac d'Armbouts-Cappel. Durant cette période, nous organisons également des animations nature sur différents thèmes, que ce soit sur la faune et la flore dans les endroits que je surveille. L'autre partie de mes fonctions est celle de jardinier, nous entretenons un verger-conservatoire fruitier. Enfin, en basse saison, nous faisons des requalifications de berges, avec du tressage de saule. C'est un moyen pour réparer les berges avec des branches de saule qui se sont érodées au fur et à mesure des années.

Pouvez-vous dire que vous êtes sensible à l'environnement ?

Oh oui ! Je suis très sensible à l'environnement. J'ai un petit niveau de naturaliste. Par ma façon de gérer mon jardin, j'essaie de respecter un maximum l'environnement. J'essaie de planter des plantes mellifères (plantes dont le nectar est utilisé par les abeilles pour faire le miel - ndlr), de ne pas utiliser de produits chimiques pour l'entretien de celui-ci. On peut dire que je suis sensible à l'environnement et que j'aime la nature.

Comment avez-vous connu le projet Vigie-Pollens ?

Je connais les actions de l'APPA sur les pollens depuis plusieurs années car mon fils de 15

ans est allergique aux pollens. De ce fait, je suis inscrit depuis longtemps à la météo pollinique que je reçois par mail chaque semaine. Ensuite, j'ai connu le projet Vigie-Pollens par l'intermédiaire de mon employeur qui recherchait des volontaires pour recenser les différentes espèces d'arbre allergisants.

Qu'est-ce qui vous a poussé à vous engager dans la démarche Vigie-Pollens ?

Tout d'abord, comme je vous l'ai dit, mon employeur recherchait des volontaires pour recenser les espèces d'arbres allergisants. Ensuite l'allergie de mon fils a accentué mon envie de m'investir, puis je voulais rendre service aux personnes allergiques. Aussi, en tant que jardinier et amateur d'arbre, je ne me voyais pas refuser d'intégrer le projet.

Pouvez-vous dire que la formation Vigie-Pollens proposée par l'APPA vous a apporté des connaissances ?

Bien sûr ! Mise à part la reconnaissance des arbres que je connaissais déjà, j'ai appris comment se développe une allergie, quelles sont les périodes de pollinisation, quelles sont les espèces les plus allergisantes. Je savais déjà que le bouleau était un arbre très allergisant, mais je ne savais pas que d'autres espèces d'arbres avaient un potentiel allergisant également élevé.

Vous servez-vous du module de saisie ? Si oui, comment trouvez-vous son utilisation ?

Je l'utilise après chaque observation ! Je trouve son utilisation très simple, mise à part des problèmes de réseau (rire). Le module de saisie est très bien fait.

A quelle fréquence allez-vous observer les arbres ?

En pleine période de pollinisation, j'observe les quelques arbres que j'ai repéré au moins une à deux fois par semaine pour bien voir l'évolution de la pollinisation. J'ai repéré un tilleul en pleine floraison il y a trois semaines, et depuis, je vais observer son évolution assez régulièrement. Ensuite, hors période, j'observe moins régulièrement.

Trouvez-vous cette démarche contraignante ?

Non pas du tout. J'ai recensé une quinzaine d'arbres. Leur observation et la saisie sur le module est simple et rapide, surtout quand on a du réseau [rire], donc ce n'est pas du tout contraignant.

Êtes-vous inscrit à la page Facebook dédiée au projet ? Si oui, la trouvez-vous utile ?

Oui, je me suis inscrit il y a quelques jours. Je sais qu'on y retrouve systématiquement la météo pollinique mais je dois vous avouer que je n'ai pas encore regardé en profondeur.

Qu'aimeriez-vous retrouver dessus ?

Montrer des photos d'arbres allergisants, de fructification, pour les personnes allergiques pourrait être utile. Des conseils pour reconnaître un arbre, cela peut toujours servir également.

Comment décririez-vous le réseau Vigie-Pollens ?

Je partirais du constat qu'il existe des personnes qui sont allergiques aux pollens d'arbres et de graminées. Face à cela, il existe un réseau nommé Vigie-Pollens qui sert à émettre un bulletin des risques allergiques sous la forme d'une météo pollinique éditée grâce à l'aide de bénévole-observateurs

comme moi qui vont observer l'évolution de la floraison et de la pollinisation des espèces allergisantes. Le but est d'anticiper les épisodes de fort risque allergique et ainsi d'adapter le traitement antihistaminique de ces personnes.

Enfin, quels conseils donneriez-vous aux futurs observateurs et membres du réseau Vigie-Pollens ?

Avant toute chose, avoir un bon téléphone portable et une bonne connexion internet ! [rire] Ensuite être attentif lors de la formation sur la reconnaissance des arbres et surtout avoir envie de le faire. Il faut vraiment le faire avec l'envie et ne pas le faire à contrecœur ! Dans l'idéal, par la suite, une formation sur les graminées serait super !

